

CATALOGUE DE FORMATION 2020/2021

POUR VOUS UN SAVOIR FAIRE D'AVANCE



NOTRE HISTOIRE

A partir de quel constat l'IES INSTITUT a vu le jour ?

L'IES INSTITUT a été créé au 1^{er} février 2008, en tant qu'Organisme de Formation Continue dédié aux Opticiens au travers de Formations Qualifiantes, Techniques et Commerciales.

Pourquoi avons-nous créé l'IES INSTITUT ?

Tout d'abord il a été mis en évidence que les opticiens n'étaient pas accompagnés vis-à-vis de l'évolution du marché de l'optique.

Un constat a été fait sur l'évolution du marché futur dans le cadre de la formation continue.

Nous nous sommes rendus compte que trop peu de structures étaient adaptées à la formation des indépendants.

Nous avons identifié trop de formations généralistes ne répondant pas suffisamment aux besoins du marché.

Nous avons voulu créer un organisme de formation qui répond aux problématiques concrètes des opticiens dans un secteur professionnel en mutation.

ETAT DES LIEUX

13 ans d'existence

16 collaborateurs

2 000 K€ de chiffre d'affaires

Notre Organisme de Formation Continue évolue, uniquement, sur le marché de L'optique (14 000 Magasins en France dont la moitié en indépendant et l'autre Sous enseigne pour 28 000 salariés), sur le plan National + DOM-TOM.

Depuis notre création, nous sommes spécialisés dans les formations sur mesure, en magasin. Jusqu'à présent nous formions l'ensemble de nos clients en face à face, donc en présentiel. À ce jour notre CA est de 50% de formation In Situ pour 50% de e-learning.

NOS POINTS FORTS

Nos Agréments



IES INSTITUT est un Organisme de DPC enregistré sous le n° 3531, tous nos programmes ont été contrôlés et validés par l'ANDPC.



IES INSTITUT est un Organisme de formation certifié AFNOR NF 214, qualité de service.



IES INSTITUT est un Organisme de formation certifié QUALIOPi, toutes nos formations sont finançables par les Opérateurs de Compétences.



IES INSTITUT est un Organisme de formation qui respecte les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, vous pouvez demander à être mis en relation avec notre référent Handicap : Mme Sandrine Vanengelandt.

NOTRE EQUIPE

Un service commercial / administratif et comptable, joignable du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h, avec un délai de réponse sous 48H, **qui vous accompagne entièrement dans la prise en charge de vos formations**

Une équipe pédagogique de formateurs régionalisés, réalisant des formations sur point de vente et des formations Web Conférence

Soit une équipe de 16 collaborateurs.

Un comité de pilotage et scientifique, qui vérifie, contrôle et valide les programmes de formation

PROFIL DES INTERVENANTS :

Expérience :

- L'ensemble de nos formations bénéficie d'une expérience professionnelle d'au moins 10 années dans le domaine de compétence requis pour animer la formation.
- Expérience dans divers domaines de compétences comme :
 - Enseignement en formation initiale et/ou continue
 - Spécialités diverses (Basse vision, Réfraction, Contactologie, Ergonomie visuelle...)
 - Auteur d'ouvrage à destination des opticiens

Niveau d'étude en optique : Licence professionnelle – DU – Master – CQP - BTS

Ce qui nous caractérise

NOS REFERENCES CLIENTS

NOS NORMES QUALITES

NOTRE EXPERTISE

NOTRE ADAPTABILITE

NOTRE DEONTOLOGIE

NOTRE VALEUR AJOUTEE

LEADER DU MARCHE

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES PAR TYPOLOGIE DE PRODUIT

MODALITE DE CONTACT

Bureau : tél : 05 63 28 21 63 / Email : ies@ies-institut.fr

Site Internet : www.ies-institut.fr

Contact Pédagogique : Mme Isabelle RIVIERE : isabelle.riviere@ies-institut.fr

Contact Technique : celine.benneji@ies-institut.fr

Référent régional : Référent régional pour le suivi et aide de la formation en ligne

Référent Handicap : Mme Sandrine Vanengelandt :

sandrine.vanengelandt@ies-institut.fr

MODALITE D'EVALUATION PRE FORMATION

Dans le cadre de la formation présentiel :

Une auto évaluation pré formation est envoyée par email afin d'identifier les connaissances les besoins de chaque participant, vérifier les prérequis et les objectifs opérationnels.

Dans le cadre des évaluations des pratiques :

Pas d'évaluation pré formation dans le cadre de l'EPP, uniquement pré requis et diplôme à vérifier.

Dans le cadre de la formation E-Learning :

Pré test

MODALITE D'EVALUATION POST FORMATION

Dans le cadre de la formation présentiel :

A la fin de la formation une évaluation sous forme de QCM est destinée à mesurer l'atteinte des objectifs opérationnels et des acquis de chaque stagiaire.
Le stagiaire complète aussi une auto évaluation post formation pour vérifier sa progression.
Un questionnaire d'évaluation de la formation est proposé en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.
Une attestation de formation est remise en fin de formation.
Un compte rendu de formation est envoyé par mail à chaque stagiaire lui rappelant les objectifs opérationnels à atteindre et ses engagements afin de maîtriser sa pratique.
Un suivi est envoyé 3 mois après la fin de la formation pour apprécier l'impact de la formation sur le stagiaire.
Un questionnaire d'évaluation à 6 mois est envoyé pour mesurer la satisfaction de l'accompagnement.

Dans le cadre des évaluations des pratiques :

Support :

Grille d'évaluation avec un taux de critères satisfaits. La grille comporte différentes rubriques permettant de comparer le protocole de prise en charge attendue ou recommandée.
Plan d'amélioration documents à disposition tels que protocole de soins, compte rendu etc...
Travail avec le professionnel de santé sur les actions d'amélioration à mettre en place
Travail sur le suivi des actions avec l'opticien par la mise en place d'indicateur de suivi
L'opticien évaluera le protocole mis en place en s'auto évaluant régulièrement à l'issue de la réalisation de sa prise en charge
Il pourra visualiser ainsi les écarts de pratiques et y remédier
Une fois l'évaluation réalisée l'opticien visualise le résultat de l'évaluation lui permettant de mettre en place des actions d'amélioration.
Il visualise pour chaque rubrique les points à améliorer lui permettant de se situer.

Dans le cadre de la formation E-Learning :

Quiz post formation

Un questionnaire d'évaluation de la formation est complété en fin de formation, afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.
Une attestation de formation est envoyée automatiquement par mail à la fin de la formation.
L'opticien conserve le résultat de son évaluation.

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Veuillez contacter notre référent handicap Mme Sandrine Vanengelandt :
sandrine.vanengelandt@ies-institut.fr

Nos formations sont ouvertes à toute personne salariée ou gérant dans le cadre de la formation continue.

Nos formations sont accessibles en langue française.

Dans le cadre de la formation présentiel :

Les formations sont réalisées sur site en magasin ou une salle prévue à cet effet.

Dans le cadre des évaluations des pratiques :

Les formations sont réalisées sur site en magasin ou en E. Learning.

Dans le cadre de la formation E-Learning :

Formation à distance via plateforme e-learning, connexion internet, ordinateur, tablette, boîte mail.

Une préinscription est effectuée en amont avec le service commercial, à réception de la convention de formation signée par les deux parties et du règlement, le module ouvert aux dates demandées par le client/ stagiaire.

MOYENS ET METHODES

Dans le cadre de la formation présentiel :

L'ensemble des présentations sont faites au format Power Point.

Nos formations s'articulent sur une alternance d'apports théoriques et de pratiques :

- Exposés théoriques réalisés par nos formateurs
 - Apport d'expériences de nos formateurs
 - Travaux et mise en situation sur cobaye
 - Echanges et retours d'expérience entre les participants
 - Exercices et atelier d'application permettant aux stagiaires et au formateur d'évaluer les progrès individuel et collectif.
 - Supports pédagogiques utilisés :
 - * Des vidéos illustrant le thème de la formation pourront être utilisées à des fins pédagogiques
 - * Le formateur disposera d'un paperboard / tableau et d'un ordinateur portable relié à vidéoprojecteur
 - Documentation remise aux stagiaires
 - Un dossier stagiaire est remis aux participants
 - L'ensemble des documents présentés lors de la formation seront remis aux stagiaires
- Notre organisme étant engagé dans une démarche environnementale, les contenus sont transmis au format PDF par mail ou sur une clé USB.

Dans le cadre des évaluations des pratiques :

Mode d'analyse :

De manière prospective lors de la prise en charge patient par une revue des processus par une analyse des problématiques rencontrées ;

L'EPP sera faite par une mise en situation d'analyse des pratiques analyse de ses activités et de ses pratiques sous la forme d'un audit clinique.

Dans le cadre de la formation E-Learning :

Principe Général : une séquence de E-Learning relatant une prise en charge d'un patient qui sert de fil rouge à la formation.

Cette séquence narrative et animée met en place les notions essentielles sur une durée d'environ une heure, mais elle encapsule des diaporamas qui développent ou précisent les notions en question, diaporamas généralement introduits par un moment d'interactivité (activité pédagogique) et suivis par un quiz récapitulatif, des études de cas.

Réalisation d'un pré test et post test.

A ces deux niveaux de lecture s'ajoutent des compléments d'information sous la forme de documents (astuces, santé visuelle, documents, fiches de synthèse, info+...) accessibles d'un clic sur des liens disposés au fil de l'exposé et récapitulés dans un tableau de ressources.

SOMMAIRE

FORMATIONS DPC EN PRESENTIEL

FORMATIONS TECHNIQUES DE DPC EN PRESENTIEL : page 12 à 24

- P12 : Maîtriser et approfondir l'examen de la réfraction - Niveau 1 et 2
- P13 : Etude de la liaison accommodation convergence - Niveau 3
- P14 : Vision de l'enfant
- P15 : Spécificité de la vision de l'enfant et sa prise en charge
- P16 : Vision et pathologie de la personne âgée
- P17 : Adaptation et Inadaptation verres progressifs
- P19 : Basse Vision première approche de niveau 1
- P20 : Basse Vision prise en charge de la personne malvoyante
- P21 : Comprendre et suivre les équipements prismatiques spéciaux
- P23 : La vision occupationnelle : l'ergonomie visuelle, l'activité de travail, le confort visuel et la protection oculaire

Evaluation des Pratiques Professionnelles (DPC) EN PRESENTIEL : page 26 à 29

- P26 : EPP Réfraction Complexe
- P27 : EPP Prise en charge de la personne âgée
- P28 : EPP Prise en charge de l'enfant
- P29 : EPP Prise en charge d'une personne âgée atteinte d'une pathologie de Basse Vision

FORMATIONS DPC EN E. LEARNING

FORMATION TECHNIQUES DE DPC EN E. LEARNING : page 31 à 34

- P31 : L'examen visuel de l'amétrope presbyte par l'opticien lunetier – MODULE E. LEARNING
- P33 : Prise en charge visuelle de l'enfant par l'opticien lunetier – MODULE E. LEARNING
- P34 : L'activité Basse Vision de l'opticien lunetier – MODULE E. LEARNING

Evaluation des Pratiques Professionnelles (DPC) EN E. LEARNING : page 36

- P36 : EPP Réfraction de l'amétrope presbyte – MODULE E. LEARNING

FORMATIONS HORS DPC :

FORMATIONS TECHNIQUES : pages 38 à 46

- P38 : Module 1 de contactologie : Initiation à la contactologie
- P40 : Module 2 de contactologie : Adaptation en lentilles, instrumentation, biométrie, kératométrie, biomicroscopie
- P42 : Module 3 de contactologie : Adaptation en lentilles souples sphériques
- P43 : Module 4 de contactologie : Adaptation en lentilles souples toriques

P44 : Module 5 de contactologie : La presbytie en lentilles LSH

P46 : Module 6 de contactologie : Les LRPG

FORMATIONS TRANSVERSALES : pages 49 à 54

P50 : Communiquer, vendre et concrétiser

P52 : Les outils du Manager

P53 : Gestion des stocks

P54 : Accompagnement à la certification qualité des magasins d'optique

FORMATION DIGITALES : pages 56 à 58

P56 : Création de son site internet

P57 : Maîtriser les outils de création graphique pour être autonome dans sa communication

P58 : Marketing digital

NOS PLUS : page 60 à 63

P60 : Accompagnement VAE

P63 : Anglais, bureautique, conception de monture

Sur demande, nous pouvons vous diffuser chaque fiche programme.

FORMATIONS TECHNIQUES

En présentiel

DPC

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier Diplômé

Pré requis : Base de la réfraction

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De conduire un contrôle de vision dans le cadre d'un renouvellement de la prescription en respectant la réglementation en vigueur et les recommandations de la HAS
- D'étendre le contrôle de la vue, à l'appréciation de la vision binoculaire et à la stéréoscopie en vision de loin
- D'adapter la compensation à l'usage et aux besoins visuels du patient.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle acuité MONOYER

Tête de réfractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur de test

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

Protocole d'un examen de la Réfraction

- Approfondir ses connaissances d'un contrôle de vision, recherche complète d'une amétropie vision de loin vision de près.
- Sécurisation des pratiques et maîtrise des cas complexes
- Cas pratiques
- Analyse et synthèse des résultats

Partie 1 : Le contrôle de la réfraction, Contexte et Réglementation, Examens préliminaires

Partie 2 : Réfraction monoculaire au loin

Partie 3 : Réfraction subjective au loin bioculaire

Partie 4 : La Vision de près étude approfondie

Etude de base de la vision binoculaire et de la stéréoscopie

Etude de cas

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier

« Conforme à la convention collective de l'optique lunetterie IDCC 1431 »

Pré requis : En complément d'une bonne maîtrise du contrôle de la réfraction.
Connaissances sur la vision binoculaire

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De prendre en compte les problématiques de vision du patient.
- De référer au professionnel de santé concerné.
- D'approfondir l'étude de la vision binoculaire.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Tête de refractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur de test avec tests de vision binoculaire et stéréoscopie.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

La liaison accommodation convergence, mesures réserves fusionnelles, la méthodologie et interprétation

- Les réserves fusionnelles horizontales
- Les normes horizontales
- Les réserves fusionnelles verticales
- Les normes verticales
- Le rapport AC/A
- La mesure du Gradient
- Les critères de Sheard et Percival

Mise en pratique : il s'agit d'une mise en application des différents protocoles et tests de vus

- Mise en situation auprès de cobayes
- Étude de cas complexes
- Analyse et interprétation des résultats.

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Bases de l'optique et des amétropies

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De gérer les spécificités de la vision de l'enfant.
- D'effectuer des actions de prévention en santé visuelle.
- D'équiper et de suivre les équipements optiques.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

INTRODUCTION : Evaluation des pratiques + état des lieux

I- Développement de la vision

A- Développement des compétences visuelles

B- Simulation de la vision de 0 à 1 an

C- En résumé

II- Développement de l'œil

A- Rappel des généralités

B- Développement du globe oculaire

C- Les voies visuelles

III- Développement des capacités sensorielles et motrices

A- La fonction visuelle

B- Les capacités sensori-motrices

C- Fiches résumés

IV- La déficience visuelle et les pathologies chez l'enfant

A- Introduction

B- Les troubles réfractifs et le spectre de l'amblyopie fonctionnelle

C- Les anomalies oculomotrices et l'insuffisance de convergence

D- Les pathologies visuelles organiques

V- Equipements et PDM

A- Son point de vue

B- Développement et morphologie

C- Choix de la monture et ajustage

D- Les verres

E- Pénalisation optique

F- Les prises de mesure

CONCLUSION

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Bases de l'optique et des amétropies

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- Maîtriser toutes les étapes de la prise en charge de l'enfant
- De gérer les spécificités de la vision de l'enfant
- D'inscrire les parents dans une démarche de suivi

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

PREMIERE PARTIE :

- Petite enfance /Etat des lieux
- La vision : un système complexe
- Développement et évolution des capacités visuelles
- Les anomalies spécifiques chez l'enfant
- Les équipements et traitements particuliers
- Conseil et prévention
- Particularités morphologiques

DEUXIEME PARTIE :

- L'espace dédié aux enfants
- Pour une prise en charge efficace de l'enfant
- Equiper un enfant : besoins et exigences techniques
- La livraison de l'équipement

TROISIEME PARTIE :

- Formaliser les étapes de la prise en charge des enfants

CONCLUSION

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissances de la physiologie, des différentes amétropies, du contrôle de vision.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De gérer les spécificités de la vision de la personne âgée.
- D'expliquer les différentes pathologies liées au vieillissement.
- De prendre en compte les modifications physiologiques de l'œil.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client pour formation en magasin.

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

I- Partie 1 : Le Vieillissement

- Généralités
- Théories de l'accommodation
- Les différentes méthodes d'une opération de la presbytie

II- Partie 2 : La physiologie du vieillissement de l'œil

- Préambule
- Le vieillissement des structures de l'œil et des voies optiques

III- Partie 3 : Les effets du vieillissement sur l'œil La vision de la personne âgée

- Le vitré corps flottants et rétine
- Conséquences et modifications physiologique
- Les accidents
- Les autres problèmes

IV- Partie 4 : Les pathologies de l'œil liées au vieillissement

- Le vieillissement
- Les différentes pathologies : paupières, le système lacrymal, la cornée glaucome, cristallin, la rétine
- Dépistage
- Presbytie

V- La vision de près recherche de l'addition

- Préambule
- Examens préliminaires
- ROUGE VERT
- REVIP HARMON
- Recherche de l'addition
- R/V
- CCF et croix de Jackson
- PPA
- ARN / ARP
- En fonction de l'amplitude d'accommodation
- Recherche de l'addition minimale
- Essai de la compensation
- Mesure du parcours d'accommodation apparent

Conclusion

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissances de la physiologie de l'œil, des différentes amétropies, du contrôle de vision, des prises de mesures.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- D'anticiper les risques d'échec d'adaptation pour une prise en charge optimisée du patient.
- De résoudre les cas d'inadaptation et mener les actions nécessaires à la résolution de cet échec.
- Conseiller pour un meilleur équipement et une meilleure prise en charge du patient.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client pour formation en magasin
Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

1-Préambule

- La garantie d'adaptation des verres progressifs
- Analyse des causes de difficultés
- La réfraction : 60 %
- Le montage et l'ajustage : 20 %
- Divers : 10 %
- Les échecs : 10 %

2-Généralités sur les verres progressifs

- Gravures et marquages
- Optimisation de la géométrie des verres progressifs
- Prisme d'allègement

3-La presbytie

- Définition
- Mécanisme de l'accommodation
- Symptômes
- Fréquence
- Causes Evolution et Prévention

4-Le vieillissement de l'oeil

- Analyse des effets du vieillissement sur l'œil

5-Etude de la vision de près

- Les paramètres à respecter

EXERCICES D'APPLICATION

6-Nos seniors

- Etude des différentes tranches d'âge

7-Les 6 étapes pour une adaptation réussie

- Les besoins
- Vérification de la prescription
- Formalisation
- Prise de mesure
- Montage
- Livraison

8-Résoudre les problèmes d'adaptation

- La méthodologie de prise en charge

9-Analyse des différentes plaintes

- Les plaintes
- Les causes
- Les solutions

10-Les équipements particuliers

- Équipement de l'anisométrope presbyte
- Pseudophakie unilatérale et verres progressifs (jeune presbyte additions différentes)
- Progressifs et prismes verticaux
- Progressifs et convergence
- Les verres à profondeur de champ pour la VI

11-Petite leçon d'ergonomie

12-Conclusion

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Avoir des notions sur l'anatomie de l'œil et de sa réfraction.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- D'expliquer les différentes atteintes de la vision et les principales pathologies associées.
- D'expliquer les examens d'exploration.
- D'équiper les personnes atteintes de pathologie de Basse Vision avec des aides visuelles simples en fonction de la tâche à effectuer.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

I- Définition, Classification de la Basse vision

- Pourquoi développer un service Basse Vision ?
- Définition et prévalence
- Classification de la malvoyance

II- Les atteintes de la vision, les méthodes d'exploration, les traitements évaluation clinique, manifestations

- Principales déficiences visuelles (origine, étiologie, évolution...),
- Principales pathologies responsables de la malvoyance.
- Les atteintes de la vision centrale
- Les atteintes de la vision périphériques
- Les atteintes globales

III- Les aides visuelles

- Eclairage
- Les verres filtrants
- Filtres polarisants

Les systèmes grossissants :

- Loupes
- Systèmes microscopiques
- Systèmes télescopiques
- Aides électroniques

Les logiciels informatiques

Les machines à lire

Les aides pratiques

IV- Travaux pratiques

Découverte des différentes aides et essai du matériel, cas pratiques, exemples de prise en charge.

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Avoir des notions sur l'anatomie de l'œil et de sa réfraction.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- D'accueillir, d'écouter et de prendre en charge la personne malvoyante (prise en charge psychologique, technique et administrative).
- D'évaluer les compétences visuelles (restantes) qui vont bien au-delà de la simple AV.
- De créer son protocole de prise en charge d'une personne malvoyante et les documents de suivi du « patient » et d'échange avec les professionnels de santé.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

- 1- Précautions et pré requis avant la prise en charge de la personne déficiente visuelle
 - 2- La psychologie du malvoyant
 - 3- Recueillir les antécédents médicaux
 - 4- Expliquer au patient son affection oculaire
 - 5- Déterminer les besoins du patient
- 6- Méthodologie de l'examen de Basse Vision
- Méthode de l'encadrement
 - Vérification de l'Emmétropisation avec les systèmes de Galilée
- 7- Évaluer la vision résiduelle
- Acuité
 - Evaluer le grossissement
 - Sensibilité au contraste
 - Sensibilité à la lumière
 - Champ visuel - Grille d'Amsler
 - Vision des couleurs
- 8- Élaborer un plan de prise en charge du patient
- Sélectionner des aides pour la basse vision
 - Apprentissage : former la personne à l'utilisation de l'aide visuelle Sélectionnée
- 9- Le Suivi : Fiches récapitulatives de Basse Vision
- 10- Prises de mesures et réalisation d'équipement
- 11- Démarches et financements
- 12- Travaux pratiques
- Etude de cas théorique
 - Mise en pratique des notions vues

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Notions sur les prismes, les amétropies.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- Suivre ses équipements prismatiques, indispensables à la bonne application du traitement.
- D'intégrer les notions d'ergonomie visuelle afin d'optimiser le confort et l'utilisation des dispositifs médicaux.
- De développer le travail en équipe pluridisciplinaire pour une meilleure prise en charge du patient et une bonne coordination.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel nécessaire à la prise de notes

VI- LA FORMATION CONTINUE

Présentation et déroulé de la journée

Préambule et objectifs de la journée

- 1) Rappels généraux sur les prismes
Définition
Calcul
Décentrements
Incidences optiques
Prismes intégrés
Prismes souples de Fresnel
Prismes intégrés type « réseau diffractif »
- 2) Utilisation des prismes dans les cas de phories horizontales décompensées
Principe
Règles théoriques
Limites et inconvénients
- 3) Utilisation des prismes dans les cas de phories verticales décompensées
Principe
Règles théoriques
Limites et inconvénients
Incidences posturales
- 4) Utilisation des prismes jumelés verticaux dans les cas de syndromes incommittents (Phories tropies en syndrome A ou V)
Principe
Règles théoriques
Limites et inconvénients
Incidences posturales
- 5) Utilisation des prismes jumelés verticaux dans les cas de basse vision (glaucome et perte de champ visuel)
Principe
Règles théoriques
Limites et inconvénients
Incidences posturales
- 6) Utilisation des prismes jumelés verticaux en ergonomie visuelle et basse vision (écran)

Principe
Règles théoriques
Limites et inconvénients
Incidences posturales

- 7) Utilisation des prismes jumelés verticaux dans les cas de maculopathies
DMLA
Principe
Association avec principe aniséiconique : verres escoop
Association avec verres teintés 450 nm et 511 nm
- 8) Utilisation des prismes base interne dans les cas de sur addition en VP en Basse Vision
Principe
Règle de Fonda
Calcul de décentrement
- 9) Utilisation des prismes posturaux dans les cas de Pb de douleurs posturales, dyslexies
Principe
Mécanisme d'action
Incidences posturales
Incidences cognitives
Ajustage des montures spécifiques (galbe, inclinaison)
- 10) Utilisation des prismes dans les cas de nystagmus et torticolis associés
Principe
Position de blocage de nystagmus
Cas particulier de position de tête oblique

CONCLUSION

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

LA VISION OCCUPATIONNELLE :

L'ergonomie visuelle, l'activité de travail, le confort visuel et la protection oculaire

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaître le fonctionnement de l'œil et la fonction visuelle

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De cerner les principales contraintes visuelles liées à un poste de travail de bureau chez le patient qui se présente avec des symptômes de fatigue visuelle.
- De répondre à de nombreuses questions en matière de fatigue visuelle.
- D'analyser les environnements de travail des patients et leurs interactions avec la vision.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 8 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client pour formation en magasin.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

INTRODUCTION

PRESENTATION DES PARTICIPANTS

SOMMAIRE ET OBJECTIFS

LA SANTE VISUELLE OCCUPATIONNELLE L'ERGONOMIE VISUELLE

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'ŒIL

LES TESTS DE VISION CLASSIQUE

L'ECLAIRAGE LES NOTIONS DE BASE

- Les mesures photométriques
- La quantité de lumière
- Les rapports de luminance
- L'ergo rama, le méso rama et le panorama
- La mesure de l'environnement lumineux
- La production de la lumière
- Le rendu et la température des couleurs
- L'éblouissement
- Le contrôle de l'éclairage

L'ERGONOMIE ET LA FATIGUE VISUELLE

- L'ergonomie
- La fatigue visuelle
- La sécheresse oculaire
- Ordinateur et vision

LA PROTECTION

- Les accidents oculaires
- Les normes
- Les catégories de risques

LES PROBLEMATIQUES DE CERTAINS METIERS

- Les aptitudes visuelles
- Les métiers de la route
- Les policiers
- Les pompiers
- Les pilotes d'avion
- Les autres
- Conséquences d'une mauvaise vision au travail

CONCLUSION

VII- **SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours**

EPP

En présentiel

DPC

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

REFRACTION COMPLEXE

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Opticien pratiquant régulièrement la réfraction de l'amétrope presbyte

II- FORMAT : Mixte

III- OBJECTIFS OPERATIONNELLES :

A l'issue de L'EPP l'opticien sera capable :

- D'avoir une autonomie et une réflexion sur ses pratiques professionnelles et garantir ainsi la qualité des prestations
- De mettre en place des indicateurs et des outils de suivi afin de conserver la qualité des soins
- De définir un protocole de prise en charge du patient et d'homogénéiser ses pratiques.

IV- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 4 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle d'acuité MONOYER, tête de réfractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur de test
Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée
Matériel nécessaire à la prise de note

VI- DEROULE DE L'EPP

PHASE 1 : évaluation des pratiques professionnelles :

L'évaluateur donne les explications de la démarche :

La grille d'auto-évaluation individuelle est complétée en observant les pratiques lors de la prise en charge d'un patient.

PHASE 2 : Résultats, plan d'amélioration

PHASE 3 : Auto évaluation, suivi à 1 mois et 3 mois

L'opticien procédera à son auto-évaluation.

Le mode de recueil : L'auto-évaluation impose au professionnel de remplir la grille d'audit immédiatement après le soin ou dans un délai le plus proche possible du soin afin de protéger l'objectivité du recueil.

L'audit externe sera réalisé à distance par le formateur expert en confrontant les résultats de l'auto-évaluation de l'opticien à l'évaluation initiale, afin de mesurer les progrès que l'opticien aura accomplis.

PHASE 4 : audit de suivi à 6 mois

Le suivi des actions :

Se fera à distance afin de s'assurer de la progression et de la réalisation des actions d'amélioration entreprises (nouvelles procédures, le suivi des indicateurs, mise en place d'enquêtes de satisfaction etc.).

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGEE

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Opticien pratiquant régulièrement le choix d'équipement optique pour personnes âgées.

II- FORMAT : Mixte

III- OBJECTIFS OPERATIONNELLES :

A l'issu de L'EPP l'opticien sera capable :

- D'avoir une autonomie et une réflexion sur ses pratiques professionnelles et garantir ainsi la qualité des prestations
- De mettre en place des indicateurs et des outils de suivi afin de conserver la qualité des soins
- De définir un protocole de prise en charge du patient et d'homogénéiser ses pratiques.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle d'acuité MONOYER, tête de réfractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur de test
Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée
Matériel nécessaire à la prise de note

VI- DEROULE DE L'EPP

PHASE 1 : évaluation des pratiques professionnelles :

L'évaluateur donne les explications de la démarche :

La grille d'auto-évaluation individuelle est complétée en observant les pratiques lors de la prise en charge d'un patient.

PHASE 2 : Résultats, plan d'amélioration

PHASE 3 : Auto évaluation, suivi à 1 mois et 3 mois

L'opticien procédera à son auto-évaluation.

Le mode de recueil : L'auto-évaluation impose au professionnel de remplir la grille d'audit immédiatement après le soin ou dans un délai le plus proche possible du soin afin de protéger l'objectivité du recueil.

L'audit externe sera réalisé à distance par le formateur expert en confrontant les résultats de l'auto-évaluation de l'opticien à l'évaluation initiale, afin de mesurer les progrès que l'opticien aura accomplis.

PHASE 4 : audit de suivi à 6 mois

Le suivi des actions :

Se fera à distance afin de s'assurer de la progression et de la réalisation des actions d'amélioration entreprises (nouvelles procédures, le suivi des indicateurs, mise en place d'enquêtes de satisfaction etc.).

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Opticien pratiquant régulièrement le choix des équipements optiques pour les enfants de moins de 16 ans.

II- FORMAT : Mixte

III- OBJECTIFS OPERATIONNELLES :

A l'issue de L'EPP l'opticien sera capable :

- D'avoir une autonomie et une réflexion sur ses pratiques professionnelles et garantir ainsi la qualité des prestations
- De mettre en place des indicateurs et des outils de suivi afin de conserver la qualité des soins
- De définir un protocole de prise en charge du patient et d'homogénéiser ses pratiques.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle d'acuité MONOYER, tête de réfractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur de test
Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée
Matériel nécessaire à la prise de note

VI- DEROULE DE L'EPP

PHASE 1 : évaluation des pratiques professionnelles :

L'évaluateur donne les explications de la démarche :

La grille d'auto-évaluation individuelle est complétée en observant les pratiques lors de la prise en charge d'un patient.

PHASE 2 : Résultats, plan d'amélioration

PHASE 3 : Auto évaluation, suivi à 1 mois et 3 mois

L'opticien procédera à son auto-évaluation.

Le mode de recueil : L'auto-évaluation impose au professionnel de remplir la grille d'audit immédiatement après le soin ou dans un délai le plus proche possible du soin afin de protéger l'objectivité du recueil.

L'audit externe sera réalisé à distance par le formateur expert en confrontant les résultats de l'auto-évaluation de l'opticien à l'évaluation initiale, afin de mesurer les progrès que l'opticien aura accomplis.

PHASE 4 : audit de suivi à 6 mois

Le suivi des actions :

Se fera à distance afin de s'assurer de la progression et de la réalisation des actions d'amélioration entreprises (nouvelles procédures, le suivi des indicateurs, mise en place d'enquêtes de satisfaction etc.).

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE AGEE ATTEINTE D'UNE PATHOLOGIE DE BASSE VISION

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Opticien pratiquant régulièrement la basse vision

II- FORMAT : Mixte

III- OBJECTIFS OPERATIONNELLES :

A l'issue de L'EPP l'opticien sera capable :

- D'avoir une autonomie et une réflexion sur ses pratiques professionnelles et garantir ainsi la qualité des prestations
- De mettre en place des indicateurs et des outils de suivi afin de conserver la qualité des soins
- De définir un protocole de prise en charge du patient et d'homogénéiser ses pratiques.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle d'acuité MONOYER, tête de réfractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur de test
Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée
Matériel nécessaire à la prise de note

VI- DEROULE DE L'EPP

PHASE 1 : évaluation des pratiques professionnelles :

L'évaluateur donne les explications de la démarche :

La grille d'auto-évaluation individuelle est complétée en observant les pratiques lors de la prise en charge d'un patient.

PHASE 2 : Résultats, plan d'amélioration

PHASE 3 : Auto évaluation, suivi à 1 mois et 3 mois

L'opticien procédera à son auto-évaluation.

Le mode de recueil : L'auto-évaluation impose au professionnel de remplir la grille d'audit immédiatement après le soin ou dans un délai le plus proche possible du soin afin de protéger l'objectivité du recueil.

L'audit externe sera réalisé à distance par le formateur expert en confrontant les résultats de l'auto-évaluation de l'opticien à l'évaluation initiale, afin de mesurer les progrès que l'opticien aura accomplis.

PHASE 4 : audit de suivi à 6 mois

Le suivi des actions :

Se fera à distance afin de s'assurer de la progression et de la réalisation des actions d'amélioration entreprises (nouvelles procédures, le suivi des indicateurs, mise en place d'enquêtes de satisfaction etc.).

**FORMATIONS
TECHNIQUES**

En E Learning

DPC

L'EXAMEN VISUEL DE L'AMETROPE PRESBYTE PAR L'OPTICIEN LUNETIER

MODULE E LEARNING ESTIME A 9 HEURES

Format : Distanciel asynchrone avec formateur référent régional.

I- PUBLIC VISE

Opticien Lunetier diplômé

II- PRE REQUIS : Pour suivre ce module, il est recommandé de connaître les bases de l'optique et du contrôle de vision.

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation l'opticien :

- Aura une connaissance théorique des différentes étapes du contrôle de vision
- Maîtrisera l'explication des principales pathologies
- Pourra mettre en place des outils de suivi

IV- NOMBRE DE PARTICIPANT : 1 personne

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

- Connexion Internet
- Ordinateur Tablette
- Boite mail et adresse mail

VI- LA FORMATION CONTINUE

Découpage du E-Learning :

Animation et diaporama :

Séquence 1 :
Introduction

Séquence 2 :
Accueil du patient
Législation
Recommandations de la HAS

Séquence 3 :
Entretien préalable
Anatomie de l'œil
Histoire de cas
Effets secondaires des médicaments
Pathologies et troubles de la vision
Symptomatologie

Séquence 4 :
L'examen de réfraction

Séquence 5 :
Tests préliminaires
La prise d'acuités
Les tests complémentaires

Séquence 6 :
Contrôle de la vision de loin
Les cylindres croisés
L'équilibre binoculaire

L'équilibre bi-oculaire
La sphère optimale

Séquence 7 :
Contrôle de la vision de près
Méthodes de recherche de l'addition
Presbytie et vision de près

Séquence 8 :
La vision binoculaire
Examens et tests de vision binoculaire
Hétérophories, cyclophories et disparités de fixation
Liaison accommodation – convergence
Masquage unilatéral et H test
Stéréoscopie VL/VP

Séquence 9 :
Conclusion

Fiche annexe

7 Études de cas : durée 2 heures

Quiz 120 questions : durée 2 heures

L'apprenant devra répondre à un pré test et post test qui permettra de mesurer sa progression.

VII – MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

PRISE EN CHARGE VISUELLE DE L'ENFANT PAR L'OPTICIEN LUNETIER

MODULE E LEARNING ESTIME A 8 HEURES

Format : Distanciel asynchrone avec formateur référent régional.

I- PUBLIC VISE

Opticien Lunetier diplômé

II- PRE REQUIS : Pour suivre ces différents modules, il est recommandé de connaître les bases de l'optique et des amétropies.

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation l'opticien :

- De maîtriser toutes les étapes de la prise en charge de l'enfant.
- De comprendre les particularités des équipements enfant.
- De gérer les spécificités enfants, prévenir et inscrire les parents dans une démarche de suivi.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANT : 1 personne

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

- Connexion Internet
- Ordinateur Tablette
- Boite mail et adresse mail

VI- LA FORMATION CONTINUE

Activité enfant

Petite enfance /Etat des lieux

Espace enfant

Anatomie du système visuel

Développement et évolution des capacités visuelles de l'enfant

Conseil et prévention en santé

Les anomalies spécifiques chez l'enfant

Les équipements et traitements particuliers

Les pathologies oculaires

Les particularités morphologiques de l'enfant selon les âges

Equiper un enfant

Livraison de l'équipement

Pour une prise en charge efficace de l'enfant

Etudes de cas

Quiz

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

L'ACTIVITE BASSE VISION DE L'OPTICIEN LUNETIER

MODULE E LEARNING ESTIME A 8 HEURES

Format : Distanciel asynchrone avec formateur référent régional.

I- PUBLIC VISE

Opticien Lunetier diplômé

II- PRE REQUIS : Pour suivre ces différents modules, il est recommandé de connaître les bases de l'optique et du contrôle de vision.

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation l'opticien :

- De maîtriser les étapes de la prise en charge d'un équipement de basse vision
- De comprendre la psychologie des patients atteints de déficience visuelle, les atteintes de la vision et les particularités de certaines aides visuelles.
- De gérer les spécificités de la basse vision, prévenir et inscrire les patients dans une démarche de suivi.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANT : 1 personne

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

- Connexion Internet
- Ordinateur Tablette
- Boite mail et adresse mail

VI- LA FORMATION CONTINUE

CONTENU :

- Séquence 1 : Relation entre les 3 O
- Séquence 2 : Généralités sur la malvoyance
- Séquence 3 : L'anamnèse
- Séquence 4 : Les examens d'exploration de la basse vision
- Séquence 5 : Les atteintes de la vision centrale
- Séquence 6 : Les atteintes de la vision périphérique
- Séquence 7 : Les atteintes de la vision globale
- Séquence 8 : Basse vision et conduite automobile
- Séquence 9 : Les compléments alimentaires
- Séquence 10 : La lumière bleue
- Séquence 11 : Le contrôle de vision en basse vision
- Séquence 12 : Aides visuelles : l'éclairage
- Séquence 13 : Aides visuelles : les verres filtrants
- Séquence 14 : Aides visuelles : les loupes et verres loupes
- Séquence 15 : Autres aides visuelles
- Séquence 16 : Démarches et financement

Études de cas

Quiz 70 questions

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

EPP

En E Learning

DPC

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

REFRACTION DE L'AMETROPE PRESBYTE

MODULE E LEARNING ESTIME A 4 HEURES

Format : Distanciel asynchrone

I- PUBLIC VISE

Opticien Lunetier diplômé

II- PRE REQUIS : Opticien pratiquant régulièrement la réfraction de l'amétrope presbyte

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation l'opticien :

- D'avoir une autonomie et une réflexion sur ses pratiques professionnelles et garantir ainsi la qualité de ses prestations.
- De mettre en place des indicateurs et des outils de suivi afin de conserver la qualité des soins.
- De définir un protocole de prise en charge du patient et d'homogénéiser ses pratiques.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANT : 1 personne

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION :

- Connexion Internet
- Ordinateur Tablette
- Boite mail et adresse mail

VI- DEROULE DE L'EPP

L'opticien s'évaluera à distance via notre plateforme de E-Learning lui permettant de comparer sa pratique professionnelle à la pratique recommandée ou attendue.

PHASE 1 : Première évaluation des pratiques professionnelles

Un mode d'emploi et une animation expliquant la démarche dans son ensemble permet à l'opticien de comprendre le processus d'évaluation et sa finalité.

Il devra s'évaluer sur son protocole organisationnel et sur son protocole de prise en charge.

Compléter les 2 évaluations en observant sa pratique et en la comparant à la pratique recommandée ou attendue.

PHASE 2 : Plan d'amélioration

Le résultat de ses 2 évaluations lui est envoyé, permettant ainsi d'établir le plan d'amélioration et de mettre en place des actions d'amélioration, à l'aide des recommandations envoyées et des documents mis à sa disposition.

Il devra rechercher et expliciter les causes des écarts (professionnelles, organisationnelles, institutionnelles, personnelles).

PHASE 3 : Auto-évaluation de suivi entre 1 mois à 3 mois

Auto-évaluation : L'opticien procédera à son auto-évaluation sur le protocole de prise en charge.

Le mode de recueil : L'auto-évaluation impose au professionnel de remplir la grille d'audit immédiatement après le soin ou dans un délai le plus proche possible du soin afin de protéger l'objectivité du recueil. L'auto-évaluation a un caractère pédagogique par la remise en mémoire des critères qualité. Elle responsabilise les professionnels et est un facteur de réussite du plan d'amélioration et de son suivi.

Nombre de dossiers (taille de l'échantillon) : 10 participants minimum

Période d'évaluation à préciser : durée de 15 jours à 1 mois

Patients critères d'inclusion : définis en fonction de la pratique évaluée

Traitement des données recueillies

L'audit permet de confronter les résultats de l'auto-évaluation de l'opticien à l'évaluation initiale, afin de mesurer les progrès que l'opticien aura accomplis.

Rechercher et expliciter les causes des écarts (professionnelles, organisationnelles, institutionnelles, personnelles)

Mise en place d'actions d'amélioration

PHASE 4 : Auto évaluation de suivi entre 3 mois à 6 mois

Descriptif identique à la phase 3

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

**FORMATIONS
TECHNIQUES**

HORS DPC

CONTACTOLOGIE

MODULE 1 : INITIATION A LA CONTACTOLOGIE

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Niveau Débutant – connaître les bases de l'optique et des amétropies, anatomie du segment antérieur de l'œil

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De conseiller les produits de contactologie lentilles et produits.
- D'apprendre les manipulations à vos clients quel que soit le type de lentille LSH ou LRPG.
- De donner les recommandations de port indispensables à vos clients.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Lentilles d'essai LSH LRPG pour manipulation et produit adapté.

Point d'eau et miroir.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

Connaître les caractéristiques des lentilles.

Réactualiser ses connaissances, les nouveaux matériaux les silico hydrogels.

Apprendre à manipuler et entretenir les lentilles de contact.

Apporter un meilleur conseil et mettre en avant son professionnalisme.

1- **REGLEMENTATION**

- Dispositifs Médicaux
- Adaptation des lentilles de contact
- Distribution des lentilles de contact et des produits de contactologie
- Responsabilité du prescripteur
- Remboursements
- Matéiovigilance

2- **SEGMENT ANTERIEUR DE L'ŒIL**

- Le film lacrymal
- La cornée
- Conjonctive
- Sclère
- Limbe
- Paupière

3- **LES PROPRIETES ET CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX**

- PH
- OS molarité
- La viscosité
- Le taux d'hydrophilie
- Hydratation
- La mouillabilité
- La perméabilité et la transmissibilité aux gaz
- Lonicité
- EOP
- Les propriétés mécaniques

- Les matériaux
- 4- LA MANIPULATION DES LENTILLES LSH LRPG**
- Apprendre à vos clients la manipuler leurs lentilles
- Apprendre à poser une lentille sur l'œil
- Pose et retrait d'une LSH et LRPG
- 5- OPTIQUE ET LENTILLES INFLUENCES**
- Puissances
- Incidence sur la convergence
- Amplitude d'accommodation
- Taille des images rétinienne
- Compensation des anisométries
- Champ de regard
- 6- CHOIX DE LENTILLES ET BASES DE L'ADAPTATION**
- PMMA et KRPG
- LSH
- Adaptation LSH
- Problèmes courants en lentille
- 7- LES PRODUITS D'ENTRETIEN**
- Les dépôts
- Notre environnement
- Les produits
- 8- LA CONTAGUIDE**
- Fonctionnement et utilisation

Synthèse : ce module permet de connaître les bases indispensables à la pratique de la contactologie. L'opticien pourra ainsi conseiller ses clients, connaître les caractéristiques des lentilles, la manipulation et l'entretien. C'est le point de départ avant la pratique de l'adaptation.

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

CONTACTOLOGIE

MODULE 2 : ADAPTATION EN LENTILLES, INSTRUMENTATION BIOMETRIE KERATOMETRIE BIOMICROSCOPIE

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissance sur la méthodologie et l'adaptation. Les fondamentaux de la contactologie.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De réaliser une adaptation en LSH sphérique.
- De contrôler et d'apprécier l'adaptation.
- D'utiliser une lampe à fente.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Lentilles d'essai et produit.

Point d'eau.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

Déroulement d'une adaptation lentille, choix de lentilles, mesures et observations, chronologie, suivi, complications, utiliser, mesurer et manipuler les instruments

1- DEROULEMENT ADAPTATION LSH ET LRPG

- Prise de contact
- Examen préliminaire
- Choix de lentilles
- Les contrôles

2- HISTOIRE DE CAS

- Etat civil
- Motif de la visite attentes du client
- Equipements portés
- Santé oculaire
- Santé générale
- Médication
- Antécédents familiaux
- Contre-indications au port de lentilles de contact

3- BIOMETRIE

- Description
- Diamètre cornéen
- Diamètre pupillaire
- Fente Palpébrale
- Tonus palpébral
- Profil Scléro-cornéen ou Cornéo-Scléral
- Fréquence et qualité du clignement
- Epaisseur de la cornée

4- KERATOMETRIE

- Généralités
- Les 3 zones de la cornée et le limbe
- Les différents rayons de la cornée
- Kératométrie
- Notation
- Les kératomètres automatiques

5- BIOMICROSCOPE

- Mesures et précautions
- Description
- Réglages
- Grossissements
- Eclairages et filtres
- Eclairage diffus
- Eclairage direct
- Eclairage conique
- La rétro illumination
- La réflexion spéculaire

6- CHRONOLOGIE BIOMICROSCOPE

- Œil fermé
- Film lacrymal
- Bords libres paupières et cils
- Plis semi lunaires et caroncule, point lacrymal
- Conjonctives palpébrales
- Conjonctives bulbaires et vascularisation limbique
- Cornée

7- LES COMPLICATIONS

- Les silico hydrogels
- Les complications toxiques
- Les complications allergiques
- Les complications infectieuses
- Les dépôts

8- TRAVAUX PRATIQUES

- Mise en pratique des différents tests
- Observation avant la pose d'une lentille (éclairage et grossissement)
- Examen des larmes
- Examen des annexes de l'œil ; paupières, conjonctives
- Observations du limbe et de la cornée
- Réalisation d'adaptation
- Contrôle de l'équipement au biomicroscope
- La fiche d'adaptation
- Chronologie d'une adaptation et suivi

SYNTHESE : ce module permet de connaître les bases indispensables à l'adaptation des lentilles utilisation de la lampe à fente.

Observations et suivi à la lampe à fente permettant la réalisation d'une adaptation en LSH sécuritaire

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

CONTACTOLOGIE

MODULE 3 : ADAPTATION EN LENTILLES SOUPLES SPHERIQUES

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissance sur la méthodologie et l'adaptation en LSH, connaissance du kératomètre et de la lampe à fente, maîtrise du contrôle de vision et de la réfraction en générale.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De réaliser une adaptation en LSH sphérique.
- De contrôler et d'apprécier l'adaptation d'une LSH sphérique
- D'utiliser une lampe à fente.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boites d'essai échelle d'acuité MONOYER.

Tête de refractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur test.

Matériel d'adaptation : Lampe à fente, Kératomètre ou ARK, lentilles d'essai LSG/LRPG et produit.

D'entretien, fluoresceine pour LRPG.

Point d'eau.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

1- **LE CHOIX DE LA PREMIERE LENTILLE**

Rappels

- Les matériaux
- Les caractéristiques physiques des lentilles

Histoire de cas

- Les questions
- Les conclusions

Etude du segment antérieur et biométrie

- La biométrie : mesures et observations du segment antérieur
- Les larmes : étude qualitative et quantitative
- La kératométrie : mesure des rayons de courbures de la cornée

2- **EVALUATION DE L'ADAPTATION**

- Centrage / Recouvrement / Mobilité
- Adaptation non satisfaisante que faire ?
- Après retrait (fluo)

3- **MISE EN PRATIQUE**

- Réalisation d'adaptation en LSH sphérique
- Contrôle de la lentille appréciation de l'adaptation observations à la lampe à fente
- Etat de surface
- Centrage
- Mobilité
- Acuité visuelle

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

CONTACTOLOGIE

MODULE 4 : ADAPTATION EN LENTILLES SOUPLES TORIQUES

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissance sur la méthodologie et l'adaptation en LSH, connaissance du kératomètre et de la lampe à fente, maîtrise du contrôle de vision et de la réfraction en générale.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De réaliser une adaptation en LSH torique.
- De contrôler et d'apprécier l'adaptation d'une LSH torique
- D'utiliser une lampe à fente.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle d'acuité MONOYER.

Tête de réfracteur manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur test.

Matériel d'adaptation : Lampe à fente, Kératomètre ou ARK, lentilles d'essai et produit d'entretien, fluoresceine.

Point d'eau.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

1- **L'ASTIGMATISME EN LSH**

- Astigmatisme externe
- Astigmatisme interne
- Astigmatisme total

2- **LES GEOMETRIES**

- LSH torique
- Les stabilisations
- Les gravures

3- **ANALYSE KERATOMETRIE ET BIOMETRIE**

Choix des paramètres

- Histoire de cas
- La biométrie
- Biomicroscope
- La puissance
- Le contaguide

4- **ESSAI ET CONTROLE DE L'ADAPTATION**

- Les essais
- Etat de surface
- Centrage et mobilité
- La rotation de la lentille sur l'œil (SAM SIAM)
- L'acuité
- Savoir modifier les paramètres (lentille finale à commander)

5- **ADAPTATION DE LENTILLES TORIQUES**

- Essais
- Contrôle et appréciation de l'adaptation

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

CONTACTOLOGIE

MODULE 5 : LA PRESBYTIE EN LENTILLES LSH

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissance sur la méthodologie et l'adaptation en LSH, connaissance du kératomètre et de la lampe à fente, maîtrise du contrôle de vision et de la réfraction en générale.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- Maîtriser les différentes techniques d'adaptation en presbytie.
- Réaliser un équipement en LSH pour presbytie.
- D'apprécier un équipement en LSH.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boîtes d'essai échelle d'acuité MONOYER.

Tête de réfractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur test.

Matériel d'adaptation : Lampe à fente, Kératomètre ou ARK, lentilles d'essai et produit d'entretien, fluoresceine.

Point d'eau.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

Rappels

1- **LES DIFFERENTS PRINCIPES DE COMPENSATION**

- La vision différenciée ou monovision
- La vision alternée
- La vision simultanée

2- **LE SUJET PRESBYTE**

- Modification cornéenne
- Modifications pupillaires
- Modifications palpébrales
- Modifications du cristallin
- Modifications lacrymales

3- **L'HISTOIRE DE CAS**

- Evaluer les capacités du sujet
- Evaluer ses besoins
- Choisir le principe de compensation

4- **LES LENTILLES DISPONIBLES DU MARCHE, LES DIFFERENTS PRINCIPES DE COMPENSATION ET D'ADAPTATION**

- Lentilles souples pour la presbytie
- Lentilles rigides pour la presbytie

5- **CHRONOLOGIE D'UNE ADAPTATION PRISE EN CHARGE DU PATIENT EN LSH PROGRESSIVE**

- Histoire de cas
- Principe compensation et performances visuelles
- Biométrie
- Kératométrie

- Réfraction VL, détermination de l'addition et de la dominance oculaire
- Biomicroscopie
- Choix des lentilles d'essai
- Les performances visuelles en VL et en VP
- Contrôle de l'adaptation à la lampe à fente
- Etat de surface centrage mobilité
- Conseils et entretien

6- TRAVAUX OPTIQUE

- Cas pratique
- Choix et modification d'équipement

SYNTHESE : Réalisation d'une adaptation en LSH multifocale.

Observations, choix de la première lentille. Contrôle et suivi d'adaptation en LSH multifocale

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

CONTACTOLOGIE

MODULE 6 : LES LRPG

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Connaissance sur la méthodologie et l'adaptation en LSH, connaissance du kératomètre et de la lampe à fente, maîtrise du contrôle de vision et de la réfraction en générale.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De réaliser une adaptation en LRPG.
- De contrôler une adaptation en LRPG.
- D'utiliser la lampe à fente.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 Participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Matériel de réfraction à minima lunette d'essai et boites d'essai échelle d'acuité MONOYER.

Tête de refractor manuel ou automatique assistée par informatique et un projecteur test.

Matériel d'adaptation : Lampe à fente, Kératomètre ou ARK, lentilles d'essai et produit d'entretien, fluoresceine pour LRPG. Point d'eau.

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

1- TEST D'EXPLORATIONS

- Anamnèse
- Kératométrie centrale et excentricité
- Réfraction
- Biométrie
- Biomicroscope

2- CHOIX DE LENTILLES

- Géométrie
- Matériau
- Diamètre total
- Rayon zone centrale
- Puissance

3- IMAGES FLUOS

- Utilisation de la lampe à fente, observations
- Les images fluos : adaptation alignée, adaptation serrée, adaptation plate

4- CHRONOLOGIE

- Les visites
- Les différents essais
- Modification des paramètres la réfraction complémentaire
- Commande de la lentille définitive
- Conseils aux porteurs entretien
- Le dossier client
- Le suivi

5- PRESBYTIE

- Vision alternée

6- MISE EN PRATIQUE

- Essais de lentilles
- Lampe à fente
- Contrôle de l'équipement image fluo
- Modification des paramètres

SYNTHESE :

Réalisation d'une adaptation en LRPG.

Observations, choix de la première lentille.

Contrôle et suivi d'adaptation en LRPG

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

FORMATIONS TRANSVERSALES

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De mener une recherche approfondie des besoins.
- De construire un argumentaire ciblé en fonction des besoins du client.
- De lever les objections de vos clients.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 10 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.

Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

- **INTRODUCTION**
- **PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS**
- **SOMMAIRE ET OBJECTIFS**
- **LES CERVEAUX**
 - Motifs d'un cerveau émotif
 - L'émotion créatrice de souvenirs
 - Le cerveau reptilien
 - Le cerveau limbique
 - Le cerveau néocortex
 - La première impression
- **COMMUNICATION**
 - La déperdition de l'information
 - Communication verbale et non verbale
 - Modes de communication
 - Trahison
 - Obstacles à la communication
 - Les pièges de la communication
- **TRAME DE VENTE**
 - Accueil
 - La Découverte
 - CQQCOQP
 - La découverte : SONCAS
 - La découverte : le choix monture
 - Les ? essentielles
 - Théâtraliser la PDM
- **LES OBJECTIONS !!!**
 - 4 catégories d'objections
 - Quelles attitudes face aux objections ?
 - Écoutez avec intérêt et laissez s'exprimer
 - Évitez la discussion

- Faites préciser si nécessaire
- Vérifiez le bien-fondé de l'objection
- Répondez brièvement
- Enchaînez immédiatement dès la fin de la réponse
- Vérifier l'impact de votre réponse
- Ne pas répondre systématiquement

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De manager vos collaborateurs.
- De vous adapter aux profils de vos collaborateurs.
- De donner du feed-back.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 10 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

- INTRODUCTION
- PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS
- SOMMAIRE ET OBJECTIFS
- LE MANAGER ET SES ACTIVITÉS
 - Délégation,
 - feedback et coaching
 - Objectifs
 - MÉTHODE ARC-EN-CIEL
 - Description de la Méthode Arc-en-ciel
 - Les profils DISC...
 - Dominant
 - Influent
 - Stable
 - Conscientieux
 - Établir son profil et ceux de son équipe...
 - Comment manager chaque profil
 - Mise en application
- ÊTRE UN BON MANAGER
 - Mutation managériale
 - Quel est mon rôle de manager ?
 - Impulser la cohésion d'équipe
 - Maintenir la motivation
 - Déléguer les tâches et l'organisation
 - S'assurer de la mise en action des collaborateurs
- EXERCICE
- CONCLUSION

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De mettre en place des indicateurs pertinents.
- D'optimiser les achats.
- De définir un plan d'assortiment.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 10 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

La gestion des stocks nécessite l'utilisation d'outils d'analyse adaptés, il s'agit de planifier ses achats et de maîtriser l'évolution de son environnement.

Il importe de faire les bons diagnostics de fonctionnement et de rotation de ses produits.

L'objectif étant d'appréhender les différentes stratégies d'ajustements de son assortiment en analysant les bonnes pratiques de gestion et suivi de stock.

La formation se propose d'apporter des éléments sur les méthodes et outils de gestion des stocks afin de mieux maîtriser les futurs achats.

- 1 Identifier les points clés de la gestion des stocks**
 - ✓ Evaluer le potentiel de son produit (Analyse SWOT produit/entreprise)
 - ✓ Rôle et incidence de la gestion des stocks
 - ✓ Décomposition des ventes dans un magasin optique
 - ✓ Comprendre les différents niveaux de stocks
 - ✓ Adapter son produit à son environnement
- 2 Gestion quantitative, paramètres de la gestion des stocks**
 - ✓ Loi de distribution
 - ✓ Analyser son assortiment et ses futurs achats
 - ✓ Rationaliser son assortiment
 - ✓ Etablir un suivi des stocks périodique
- 3 Optimiser son stock en fonction des aléas de consommation**
 - ✓ Exploiter sa base de données (segmentation comportementale)
 - ✓ Augmenter son taux de transformation
 - ✓ Gestion des achats
 - ✓ Adapter sa méthode d'approvisionnement (tableau de bord)
 - ✓ Etablir un plan d'assortiment

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

VIII-

ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION QUALITE DES MAGASINS D'OPTIQUE

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé ou non diplômé gérants de points de vente, responsable qualité

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De manager votre système qualité.
- Suivre la satisfaction de vos clients.
- De vous inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 participants afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

Comprendre et mettre en place sa démarche qualité

- Personnalisation et sensibilisation de la démarche qualité à l'entreprise.
- Présentation du référentiel qualité, les obligations de la norme.
- Engagement dans la démarche qualité.
- Audit du point de vente.
- Le contexte réglementaire (mise en conformité du point de vente).
- Mise en place du système documentaire (Organisation de la traçabilité, création des procédures, des documents nécessaires au SMQ).
- Préparation aux audits mystères ou parcours client.
- Mise en place des échéances de réalisation.

Préparation aux audits de suivi et de renouvellement

- Audit de contrôle avant passage de l'auditeur, mise en place d'actions correctives et plan d'amélioration

VII- SESSION : sur demande avec un délai de 30 jours

FORMATIONS DIGITALES

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé ou non diplômé gérants de points de vente, responsable communication

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel ou à distance

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- De construire un site WEB
- De gérer votre site WEB
- De valoriser vos contenus

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 participant afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

MODULE 1 : Créer un site Web

- Déposer un nom de domaine et trouver un hébergeur pour son site
- Définir l'arborescence
- Organiser les contenus
- Structurer la navigation

MODULE 2 : Concevoir les pages

- Acquérir les bases du HTML
- Proposer un contenu de qualité
- Créer les pages de son site

MODULE 3 : Administrer son site internet (WordPress)

- Utiliser le tableau de bord
- Définir les options générales
- Régler et paramétrer les médias
- Choisir le thème du site : charte graphique, typographie et couleurs

MODULE 4 : Valoriser les contenus

- Créer des articles et des pages
- Enrichir les contenus
- Définir les catégories
- Ajouter des mots-clés

MODULE 5 : Intégrer des images et des éléments

- Récupérer et modifier des images (PNG, GIF, JPEG)
- Les rapports taille/poids et vitesse de chargement
- Intégrer des éléments complémentaires (Google Maps)

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

MAITRISER LES OUTILS DE CREATION GRAPHIQUE POUR ETRE AUTONOME DANS SA COMMUNICATION

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé ou non diplômé gérants de points de vente, responsable communication

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel ou à distance

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- D'utiliser les techniques visuelles pour présenter une idée, restituer les idées ou structurer les échanges et de les mettre en scène par le dessin et les cartes.
- De construire et enrichir son langage visuel comprenant un vocabulaire, des cartes et des règles de composition.
- D'utiliser la facilitation graphique dans ses diverses formes

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 participant afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

MODULE 1 : Photoshop - Créer une affiche et des visuels pour votre site et vos Réseaux sociaux

- Apprentissage des outils de base de Photoshop
- Familiarisation avec la structure du logiciel
- Comment retoucher une photo

MODULE 2 : Illustrator - Définir une charte graphique cohérente avec votre univers, créer un logo

- Apprentissage des outils de base d'Illustrator
- Familiarisation avec la structure du logiciel
- Bien choisir votre typo et vos couleurs
- Erreurs à ne pas commettre lors de la création d'un logo

MODULE 3 : InDesign - Créer une brochure physique ou interactive

- Apprentissage des outils de base d'Indesign
- Familiarisation avec la structure du logiciel
- Mettre en page une plaquette commerciale, un dépliant ou un dossier de presse
- Connaître les astuces pour bien préparer un fichier à envoyer à un imprimeur

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Opticien Lunetier diplômé ou non diplômé gérants de points de vente, responsable communication

Pré requis : Aucun.

II- FORMAT : Présentiel ou à distance

III- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- D'élaborer un plan marketing online performant
- De maîtriser les outils du Web Marketeur
- De concevoir les reporting (analyses des coûts et retours sur investissement) des outils web marketing

IV- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 participant afin de garantir la qualité de la formation

V- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VI- LA FORMATION CONTINUE

MODULE 1 : Mettre en place un site efficace

- Maîtriser les concepts de définition et de construction d'un site
- Appréhender l'impact des usages mobiles sur les sites Internet
- Différencier mobile first, mobile only, site responsive et application mobile
- Déterminer des indicateurs pertinents pour suivre et piloter les performances de son site
- Optimiser l'expérience client sur son site

MODULE 2 : Améliorer son référencement

- Comprendre les bases de l'optimisation du référencement naturel
- Maîtriser le fonctionnement de l'algorithme Google
- Comprendre le fonctionnement du référencement payant
- Assimiler le fonctionnement de la plateforme Google Adwords : définition des enchères, affichage dans les résultats
- Connaître les différents ciblage possibles de Google Adwords : géographique, horaire, retargeting
- Comprendre les fonctionnalités proposées : call to action, store visit...
- Identifier les complémentarités entre référencement naturel et référencement payant

MODULE 3 : Optimiser l'utilisation des médias sociaux

- Découvrir les dernières tendances des médias et réseaux sociaux
- Mettre en place une stratégie de présence sur les réseaux : quels réseaux sociaux choisir et quel contenu produire ?
- Elaborer des plannings conversationnels pertinents
- Gérer et piloter vos réseaux sociaux : les principaux outils à connaître
- Exemples et bonnes pratiques de stratégies marketing sur les réseaux sociaux

VII- MODALITE D'INSCRIPTION : par téléphone

NOS PLUS

I- PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Salarié non diplômé

Pré requis : Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience professionnelle, en continu ou discontinu, en rapport direct avec le diplôme visé, peut prétendre à la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

II- FORMAT : Présentiel et à distance

III- DUREE : Un programme sur mesure, après analyse des besoins

IV- OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Obtenir une qualification grâce à l'expérience professionnelle.

La Validation des Acquis de l'Expérience, instaurée par la loi de Modernisation sociale du 17 janvier 2002 (articles 133 à 146), permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme par la validation des compétences acquises dans le cadre de l'expérience professionnelle.

Le diplôme obtenu par la VAE est le même et a la même valeur que celui obtenu par les filières classiques (formation initiale ou alternance).

V- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 participant

VI- MATERIEL POUR SUIVRE LA FORMATION

Travail avec le matériel du client et adaptation de la formation à son matériel pour une mise en pratique optimisée.
Matériel nécessaire à la prise de notes.

VII- LA FORMATION CONTINUE

Obtenez un diplôme grâce à votre expérience.

Les diplômes visés :

Dans le domaine de l'optique lunetterie, le BTS OL mais également le Bac Professionnel d'optique-lunetterie peuvent être validés par la VAE.

1. Rapprochez-vous du DAVA de votre académie afin de présenter votre dossier de recevabilité.
2. Une fois votre projet de VAE validé par le DAVA, IES vous accompagne dans la préparation de votre dossier de validation.
3. Vous compléter vos compétences
4. Nous vous aidons en parallèle dans la rédaction de votre livret 2
5. Nous vous préparons à votre entretien devant le jury.
6. A l'issue de votre entretien final, le jury validera totalement ou partiellement l'obtention de votre VAE.

Possibilités après le passage des examens :

- Vous obtenez la moyenne ou plus, vous devenez titulaire du diplôme.
- Malheureusement, les résultats ne permettent pas de valider le diplôme, vous pouvez entreprendre une seconde démarche VAE, souvent synonyme de succès ou bien re préparer les matières manquantes pour valider l'ensemble du diplôme.
- L'ensemble de la démarche dure environ 1 an

Entreprendre un projet de formation VAE nécessite un investissement et un engagement personnel important. Votre accompagnateur sera là pour vous guider pour vous aider à progresser et conserver la motivation nécessaire à votre réussite.

Un programme sur mesure :

Formation technique métier en fonction des compétences à compléter

- Analyse de la vision et optométrie
- Contactologie et Basse vision
- Economie et gestion
- Technologie Atelier et Prises de mesures

Financement et prise en charge :

Etude de financement sur –mesure et aide à la constitution des dossiers

CONTACT

- ies@ies-institut.fr
- Céline Benneji 05 63 28 21 63
- Réfèrent handicap sandrine.vanengelandt@ies-institut.fr

PRE-REQUIS OBJECTIFS

- AVOIR 1 AN D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS UNE FONCTION EN ADEQUATION AVEC LE DIPLOME VISE
- ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

TARIFS ET FRAIS ANNEXES

- A DEFINIR APRES ETUDE DE FAISABILITE
- SUR DEVIS
- ETUDE DE FINANCEMENT
- ETUDE DE FAISABILITE SOUS 15 JOURS APRES DEMANDE

NOMBRE DE STAGIAIRE ACCESSIBILITE

- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL OU DE GROUPE
- A CCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES CONTACTER LE REFERENT HANDICAP POUR ETUDE DE FAISABILITE

PROGRAMME DE'ACCOMPAGNEMENT

- ENTRETIEN ETUDE DU REFERENTIEL D'ACTIVITES
- RESSOURCES DE TRAVAIL
- LIVRET 1 ET 2
- REDACTION DES ACTIVITES /DEVELOPPEMNT DES COMPETENCES/FORMATIONS
- PREPARATION AU JURY ORAUX BLANCS

DUREE ET LIEU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- PLANNING D'ACCOMPAGNEMENT
- FORMATION PRESENTIEL
- FORMATION DISTANCIEL
- SYNCHRONES ET ASYNCHRONES

MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- UN ACCOMPAGNATEUR SPECIALISE PAR APPRENANT OU GROUPE
- SUIVI PEDAGOGIQUE REGULIER
- TABLEAU CROISE DES COMPETENCES
- COMPTE RENDU D'ENTRETIEN
- DISPOSER D'UN ORDINATEUR CONNECTION INTERNET BOITE MAIL

MODALITE D'EVALUATION

- QCM
- ETUDE DE CAS
- RELECTURE DES LIVRETS
- MISE EN SITUATION ORAUX A BLANC DE SOUTENANCE

FORMALISATION A L'ISSU DE L'ACCOMPAGNEMENT TAUX DE REUSSITE

- FEUILLES D'EMARGEMENT
- ATTESTATIONS DE FORMATION
- ENVOI DU LIVRET 2 CONVOCATION A L'ORAL AU JURY VALIDATION PARTIELLE OU TOTALE DU DIPLOME OU ECHEC
- TAUX DE REUSSITE

POST JURY

- BILAN
- COMPLEMENT D'ACCOMPAGNEMENT

QUESTIONNAIRE DE FIN D'ACCOMPAGNEMENT

- EVALAUTION A CHAUD DE L'ACCOMPAGNEMENT

Données informatives : Taux de 60 % de réussite dans le cadre de 8 candidats présentés.

Nous proposons également des formations annexes liées à votre métier d'opticien :

- Anglais
- Bureautique
- Création de monture

Pour toutes autres demandes de formation n'apparaissant pas au catalogue, nous pouvons préparer un plan de formation personnalisé sur audit avec notre Directrice Pédagogique.

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 05 63 28 21 63 ou PAR EMAIL ies@ies-institut.fr

Annexe 1 : GRILLE TARIFAIRE IES INSTITUT

Plusieurs parcours sont mis à votre disposition :

PARCOURS E-LEARNING -NON PRESENTIEL	TARIF	HEURES DE FORMATION
Action cognitive + EPP*		
Action cognitive : E LEARNING individuel asynchrone	245 € HT/par personne	8h00
Action d'EPP : E LEARNING individuel asynchrone	160 € HT/par personne	4h00
PARCOURS BLEND LEARNING - MIXTE		
Action cognitive en E LEARNING + mise en pratique en présentiel		
Action cognitive : E Learning individuel asynchrone	245 € HT/par personne	8h00
Action d'EPP : Formation en présentiel par groupe de 4 participants	375 € HT/par personne/Jour	8h00
Présentiel par groupe de 4 participants minimum**	375 € HT/par personne/Jour	8h00
PARCOURS PRESENTIEL		
Action cognitive en présentiel + EPP* sur une ou plusieurs journées en fonction des besoins		
Action cognitive : Formation par groupe de 4 participants minimum**	375 € HT/par personne/Jour	8h00
Action d'EPP : par groupe de 4 participants minimum**	375 € HT/par personne/Jour	8h00
PARCOURS PERSONNALISE	Sur devis après étude de vos besoins	Selon le nombre d'heure, le nombre de participants et la typologie de formation

Ces formules sont modulables et peuvent être mises en place tout au long de votre parcours triennal. Nos assistantes commerciales sont disponibles par téléphone pour vous renseigner et rechercher avec vous le meilleur parcours !

Nous proposons aussi des formations de groupe ou de regroupement sur devis.

Toutes les formations sur mesure sont sur devis.

* Evaluation des pratiques professionnelles

** Dans la limite de 8 stagiaires

Annexe 2 : NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

**Dans l'objectif permanent d'améliorer la satisfaction de nos clients,
l'ensemble des salariés de l'IES INSTITUT, en CDI ou vacataires, s'engage
dans une démarche Qualité de service NF 214,
Certifiée AFNOR.**

La démarche qualité :

- 1- C'est la satisfaction des besoins clients et le respect des engagements, à travers son organisation et ses prestations ;
- 2- C'est une démarche participative, elle engage la Direction, les responsables et mobilise l'ensemble de l'équipe ;
- 3- C'est une dynamique, un état d'esprit qui s'inscrit progressivement dans ses pratiques professionnelles au quotidien ;
- 4- Elle concerne toutes les activités qui concourent à la prestation proposée au client ;
- 5- Elle s'inscrit dans la durée et permet de suivre en continu les décisions prises et les activités réalisées.

Le respect des engagements de service s'applique notamment sur les exigences de la norme NF214 :

- 1- Identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- 2- Adaptation des dispositifs formation, suivi pédagogique et évaluation aux publics stagiaires ;
- 3- Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de l'offre de formation ;
- 4- Qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés de formation ;
- 5- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.
- 6- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

S'engager dans une démarche qualité est générateur de gains concrets :

- Satisfaire ses clients ; renforcer la relation de confiance, fidéliser sa clientèle, attirer de nouveaux clients ;
- Structurer son organisation et améliorer son fonctionnement au quotidien : définir les rôles et les fonctions de chacun, connaître ses responsabilités, améliorer la communication interne et les échanges entre membres de l'équipe, être réactifs face à un imprévu !
- Professionnaliser et fédérer son équipe : motiver son équipe, partager des objectifs, concilier qualité de service et bien être du personnel....
- Renforcer la crédibilité de la société : l'amélioration de la qualité est visible pour les « clients/stagiaires », la concurrence, les autorités de contrôle (AFNOR/DPC/OPCO etc...), cette démarche peut donc être un moteur pour pérenniser la société et accroître son activité face à la concurrence, les nouvelles règlementations et des clients toujours plus exigeants.

La satisfaction des clients n'est possible qu'avec des collaborateurs motivés, compétents, qui travaillent en équipe dans le meilleur climat social possible.

Les différents points abordés ci-dessus constituent une règle de conduite. Ils doivent guider et faciliter notre action au quotidien.

Cette note s'applique à tous les salariés.

Elle est rédigée conjointement par la Direction et la Responsable Qualité, elle doit être lue en liaison avec toutes les autres procédures, pratiques et politiques de l'entreprise.

Chaque salarié doit se retrouver dans les paragraphes ci-dessus et s'efforcer de respecter ces quelques règles de conduite pour améliorer ses propres conditions de travail, celles des autres et pour faire avancer l'entreprise.

SARL IES INSTITUT

Adresse : Impasse de Varsovie,
Immeuble l'Albatros, ZA ALBASUD
82000 Montauban

Tél : 05 63 28 21 63

Email : ies@ies-institut.fr

Horaires : 9H-12H30 / 14H-18H

N° Agrément DPC : 3531

N° Siret : 502 209 489 000 17

N° Déclaration d'activité : 73 82 00462

VOS CONTACTS : Céline et Yolande